

Dossier de presse

Département de Loire-Atlantique

Hôtel du Département

3, quai Ceineray – CS 94109 - 44041 Nantes cedex 1

loire-atlantique.fr

Loire
Atlantique

Contacts presse :

- service.presse@loire-atlantique.fr - 02 40 99 11 13
- Anaïs Hubert - 02 40 99 09 61
- Gweltas Morice - 02 40 99 16 68
- Laurence Corgnet - 02 40 99 17 45

La Turballe, le 24 novembre 2017

Un projet de 43 M€ pour moderniser et développer le port

Le Département investit sur son port à La Turballe au service de tous les usages

Avec 133 km de côtes, des activités économiques et touristiques multiples, des enjeux environnementaux forts, **la mer et le littoral** représentent des **enjeux majeurs** pour le Département de Loire-Atlantique. Concrètement, le Département assure notamment la gestion des trois ports maritimes que sont La Turballe, Le Croisic et Pornic.

A La Turballe, le port affiche une bonne santé économique depuis plusieurs années. **Activités de pêche, de plaisance, tourisme...**, ce dynamique port a également été choisi par EDF Énergies Nouvelles pour accueillir **la nouvelle base de maintenance du parc éolien en mer** situé au large de Saint-Nazaire d'ici 2021.

Comment faire cohabiter les usages actuels et futurs dans l'espace contraint du port existant ? Comment accueillir de nouvelles activités liées à l'attractivité du parc éolien tout en confortant et développant les activités actuelles ? Comment prendre en compte les impératifs de sécurisation du port et offrir de bonnes conditions de navigation à tous ?



Pour relever ce défi de modernisation et de développement des infrastructures portuaires, le Département va engager un projet de **réaménagement évolutif du port**. Un **projet ambitieux** d'un montant de **43 M€**, qui devra être mené tout en préservant l'activité portuaire existante. Présentation de ce chantier prévu en **3 phases majeures** et qui devrait débuter d'ici la fin 2020.

La mer et le littoral sont au cœur de l'actualité avec Les Assises de l'économie de la mer, organisées les 21 et 22 novembre dernier, où le Premier Ministre a décliné la feuille de route de l'Etat pour l'économie maritime.

Cette ambition de portée nationale trouve dès aujourd’hui sa traduction ici à La Turballe, où le Département s’apprête à lancer un ambitieux projet d’aménagement du port, tout autant au bénéfice de la pêche, que de l’éolien en mer et de la plaisance qu’à celui du transport de passagers.

Le port départemental de La Turballe : un port multi-activités :

Le port de la Turballe est unique en Loire-Atlantique de par la diversité des activités qu’il accueille et accueillera à terme :

- ➔ **La pêche** : qui est ici dynamique, grâce aux pêcheurs et aux performances de la criée
- ➔ **La plaisance** : pour laquelle un port en eaux profondes comme celui-ci demeure un atout indéniable
- ➔ **La réparation navale** : grâce à un élévateur à forte capacité et à l’aire de réparation
- ➔ **Le trafic de passagers** : aujourd’hui vers les îles morbihannaises, qui ne demande qu’à se développer ; et sans doute demain pour du tourisme en lien avec l’éolien en mer
- ➔ **Les énergies marines renouvelables, dont l’éolien en mer** : avec l’installation de la base de maintenance d’EDF Énergies nouvelles en lien avec le prochain parc éolien de St-Nazaire d’ici 2021

Quelques chiffres clés :

Concernant **l’activité de pêche**, plus d’une centaine de bateaux de pêches fréquentent le port de La Turballe et débarquent essentiellement sardines, merlus et thons germon.

- ➔ En 2016, les 212 marins-pêcheurs de La Turballe ont débarqué environ 9,297 tonnes pour une valeur de 27 M€, ce qui représente une augmentation de 10,2 % en valeur par rapport à 2015
- ➔ La criée de La Turballe a enregistré en 2016 son 3^e meilleur chiffre d’affaire depuis 1979.
- ➔ L’activité de l’aire de carénage de La Turballe a progressé de plus de 65% depuis sa reprise par société d’économie mixte Loire-Atlantique Pêche et Plaisance, créée en 2011 par le Département.



Pour la plaisance :

- ➔ 364 emplacement sont disponibles dans le bassin plaisance dont respectivement 329 affectés à la plaisance et 35 aux navires en escale.
- ➔ Le chiffre d’affaire de l’activité plaisance au port de La Turballe a quant à lui progressé de 11% par rapport à 2015.

Des espaces portuaires restreints face aux activités multiples

Aujourd’hui **les espaces portuaires sont devenus restreints** alors que la demande d’activité est croissante, preuve d’un dynamisme incontestable de ce pôle maritime.

Durant la **haute saison de pêche**, **les quais sont fortement sollicités** pour le débarquement simultané des flottilles pélagiques et côtière. **Les bassins de plaisance sont saturés** et ne permettent pas d’accueillir des navires de plaisance de grande taille ou à fort tirant d’eau.

De la même façon, pour répondre à **l'activité croissante de réparation navale**, il est nécessaire d'envisager l'augmentation de la capacité de levage et de surface de l'aire de travail.

Enfin, la zone d'embarquement actuelle et l'absence d'une véritable infrastructure d'accueil du public **limitent considérablement les activités de transports de passagers et de tourisme**, une activité qui devrait se développer avec le tourisme industriel lié au parc éolien.

De nouvelles activités créées avec l'arrivée de la base de maintenance du parc éolien

EDF Énergies nouvelles a retenu le port de La Turballe comme **port de base pour les activités d'exploitation et de maintenance du parc éolien** de Saint-Nazaire. Ce port offre l'avantage de se situer à proximité du futur parc éolien et d'être accessible en permanence.

Cette nouvelle activité portuaire devra cohabiter au quotidien avec des activités existantes. C'est pourquoi le projet d'implantation des aménagements nautiques de la base de la maintenance a été conçu en étroite concertation avec les usagers et tout particulièrement avec les pêcheurs. L'objectif étant de préserver de bonnes conditions de navigation dans le chenal et de conserver des linéaires de quais adaptés aux besoins des pêcheurs.

Un projet d'aménagement concerté

Le Département a engagé en **2015 une étude de faisabilité et d'opportunité d'aménagement** qui a pris en compte tous ces aspects en concertation avec les différents acteurs institutionnels : **Etat, Région Pays de la Loire, Cap Atlantique, commune de La Turballe, SAEML Loire-Atlantique Pêche et Plaisance** et les **usagers** de la pêche, plaisance, réparation navale, passagers, éolien offshore, SNSM...

Le président du Département, **Philippe Grosvalet**, souligne « Ce projet est un **véritable axe de développement du territoire** porté par tous les acteurs, et sera bénéfique au développement de la Loire-Atlantique tant sur le plan économique que touristique. »

Par ailleurs, ce projet s'inscrit pleinement dans la démarche participative du **Défi Littoral et maritime** menée actuellement par le Département réunissant les différents acteurs institutionnels, économiques, scientifiques et associatifs de la mer et des territoires littoraux afin de définir ensemble l'avenir de la mer et du littoral et les actions concrètes à mettre en œuvre en Loire-Atlantique.



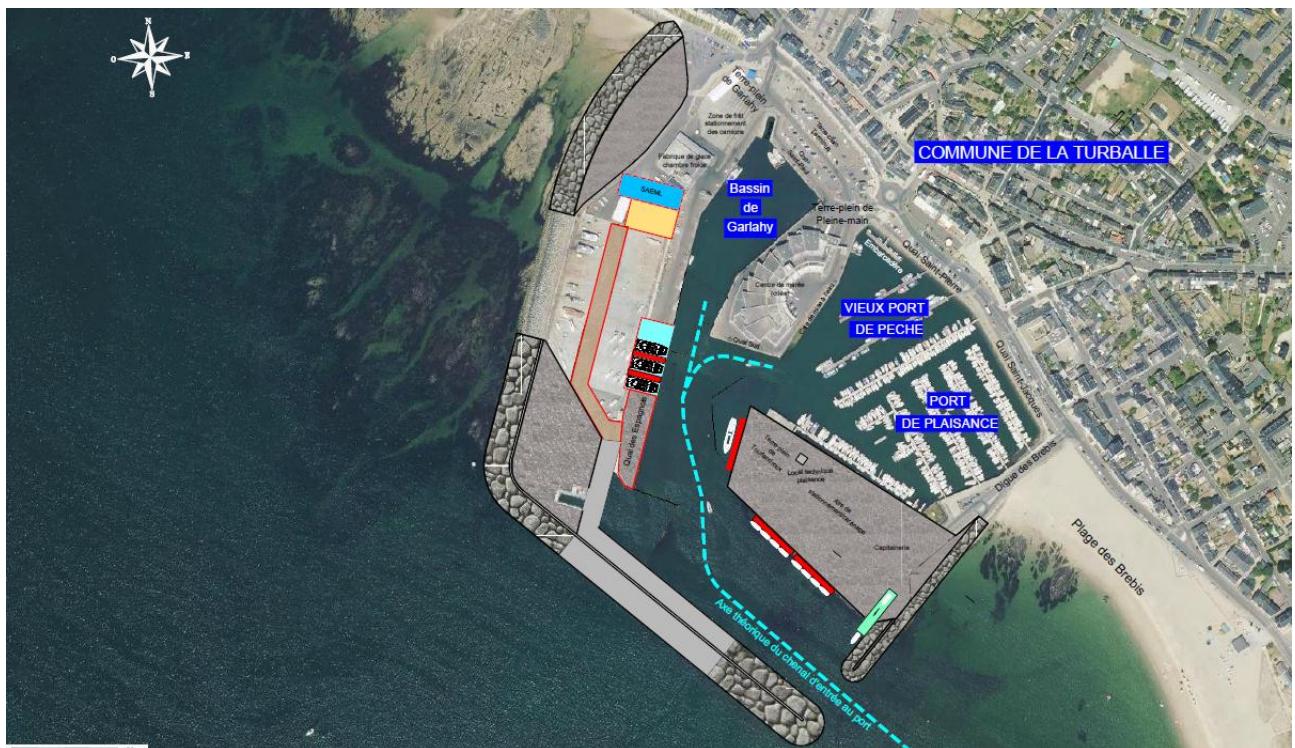
Un projet d'aménagement ambitieux au service de toutes les activités du port

Bien que l'accueil de la base de maintenance du parc éolien soit l'élément déclencheur de ce projet, l'aménagement du port est et continuera d'être **pensé pour répondre tout autant au confortement et au développement des activités actuelles**, et tout particulièrement la pêche, qu'à l'accueil des nouvelles activités liées aux Énergies marines renouvelables.

L'aménagement du port de La Turballe a pour objectifs de :

- ➔ **Clarifier l'organisation du port**, en dédiant un espace pour chaque activité, sur les quais et dans les bassins.
 - ➔ **Sécuriser les circulations**, dans le chenal comme sur les quais
 - ➔ **Optimiser l'existant** et l'occupation de l'espace portuaire, dans un double souci de sobriété de la dépense publique, et d'évitement et de réduction des impacts écologiques.

Aménagement du port de La Turballe – Phase finale – schéma de principe



Un aménagement progressif en 3 phases

Ce projet sera mené tout en préservant l'activité portuaire quotidienne existante. Pour ce faire, le Département propose un **aménagement progressif du port en 3 phases distinctes**. Ce projet fera l'objet d'une large concertation impliquant les usagers et citoyens, qui permettra d'affiner ses contours.

La première phase de travaux permet ainsi de répondre aux besoins immédiats. Elle est estimée à 15,5 M€ et se découpe comme suit :

→ **Séquence 1 : Améliorer la sécurisation de l'entrée du port avec :**

- Le repositionnement et l'allongement de la digue de protection du chenal d'accès au port
- La suppression des hauts fonds situés dans et à proximité du chenal.

→ **Séquence 2 : déployer le « pôle passagers » et le « pôle plaisance » avec :**

- La rectification de la pointe nord-ouest du terre-plein du Tourlandroux (terre-plein du port de plaisance) et l'aménagement d'une nouvelle zone dédiée au transport de passagers
- La réalisation d'une nouvelle cale de mise à l'eau sur la pointe sud-est du terre-plein du Tourlandroux dédiée à la plaisance légère.

→ **Séquence 3 : déployer le « pôle naval » et le pôle « pêche » avec :**

- La construction d'une nouvelle darse d'élévateurs à bateaux
- La suppression de l'ancienne darse d'élévateur et de la porte anti-tempête
- La réalisation de nouveaux quais « pêche » à la place des ouvrages supprimés.

Aménagement du port de La Turballe – Phase 1 -schéma de principe

LEGENDE

- 01 Déroctage de l'enrochemet existant à - 0.70 m
- 02 Déroctage de l'enrochemet existant à - 1.30 m
- 03 Modification et extension de l'avant-digue à l'entrée du port
- 04 Modification de l'axe théorique du chenal d'entrée au port
- 05 Rabotage de la porte anti-tempête
- 06 Réalisation d'une darse dans le bassin Garlahy Transfert des darses de levage existantes
- 07 Rabotage de la pointe du Tourlandroux
- 08 Réaménagement du terre-plein de Tourlandroux
- 09 Cale de mise à l'eau du Tourlandroux
- 10 Crédation d'un ponton pour les vedettes de passagers



La **seconde phase** vise à **améliorer les conditions d'exploitation**. Elle est estimée à 7,5 M€ et se découpe comme suit :

➔ **Séquence 4 : déployer le « pôle offshore » avec :**

- La création d'une infrastructure dédiée (ex : darse générale) pour l'installation des aménagements nautiques de la base de maintenance offshore
- L'aménagement et l'équipement de cette infrastructure (pontons notamment).

➔ **Séquence 5 : déployer le « pôle pêche » avec :**

- La construction d'un terre-plein portuaire, au nord-ouest du port, à l'extérieur de l'enceinte portuaire (mais dans les limites administratives), pour redéployer des espaces à terre dédiés aux activités de pêche.

Aménagement du port de La Turballe – Phase 2 - schéma de principe



La **troisième phase** permet enfin de **créer un avant-port**. Elle est estimée à 20 M€ et se découpe comme suit :

➔ **Séquence 6 : déployer totalement le « pôle naval » avec :**

- La construction d'un terre-plein et de sa digue de protection au sud-ouest du terre-plein de Garlahy (aire de réparation navale actuelle) pour les activités de réparation navale comprenant la création d'une nouvelle darse d'élévateurs (réaffectation de l'ancienne).

➔ **Séquence 7 : créer un avant-port avec :**

- L'extension de la digue sud (digue principale) et la construction d'une digue au sud du terre-plein du terre-plein du Tourlandroux pour créer un avant-port
- Le déplacement de la cale de mise à l'eau à l'intérieur de l'avant-port
- L'aménagement de l'avant-port pour l'accueil de nouveaux usages (grande plaisance et plaisance, navires de grandes tailles, événementiels ...) ou le développement des activités actuelles.

Aménagement du port de La Turballe – Phase 3 - schéma de principe

LEGENDE

- 12** Modification et extension de l'avant-digue Sud jusqu'au brise lames déjà réalisé
- 13** Extension de la digue Sud
- 14** Extension du terre-plein au droit du Quai des Espagnols
- 15** Réalisation d'une darse dans le terre plein du Quai des Espagnols
- 16** Transfert des darses de levage existantes
- 17** Extension de la digue des Brebis
- 18** Cale de mise à l'eau du Tourlandroux
- 19** Création de pontons pour des grosses unités de plaisance sur l'avant port
- 20** Modification de l'axe théorique du chenal d'entrée au port



Un projet construit en concertation avec les acteurs locaux

Le Département va engager une **concertation tout au long de l'élaboration du projet** avec d'une part les usagers du port (pêcheurs, plaisanciers, réparation navale, maintenance offshore, vedettes à passagers, SNSM...) et d'autre part avec les associations (clubs nautiques, protection de l'environnement, riverains...) et le grand public.

Un comité de projet va être constitué dès les phases d'études avec les différentes institutions concernées : Etat, Région Pays de la Loire, CAP Atlantique, commune de La Turballe, SAEML Loire-Atlantique Pêche et Plaisance.

Le calendrier prévisionnel

Le démarrage des travaux est prévu à la fin 2020. Au préalable, différentes étapes sont nécessaires à l'aboutissement de ce projet de grande envergure :

- ➔ Février 2018 à novembre 2019 : phase de concertation pour informer, conduire à bien l'instruction réglementaire et faire contribuer l'ensemble des acteurs aux définitions précises du projet,
- ➔ Mars 2018 à novembre 2019 : réalisation des études réglementaires dont l'état des lieux écologique initial (avant aménagement), l'Autorisation Environnementale Unique, la compatibilité aux règles d'urbanisme, l'extension du périmètre portuaire,
- ➔ Décembre 2018 à août 2019 : réalisation des études techniques : études d'agitation et hydro-sédimentaires, bathymétrie, topographie, études géophysiques et géotechniques,
- ➔ Juin 2018 à juillet 2020 : conception détaillée du projet,
- ➔ Février 2019 à septembre 2020 : instruction des procédures d'autorisations réglementaires.

La durée totale des travaux pourrait ainsi s'étaler sur 8 ans, en cas d'enchaînement successif des 3 tranches d'aménagement dont 2 ans et 3 mois pour la première phase.